

A hand holding a whistle against a starry night sky background. The hand is wearing a black watch and a black sleeve. The background is dark blue with white stars of varying sizes. A vertical white line is on the left side of the page.

Protocole relatif au décompte lors des rentrées de touche et coups de pied de but

Protocole relatif au décompte lors des rentrées de touche et coups de pied de but

Présentation

Le présent protocole concerne le **décompte des cinq secondes** des Lois 15 et 16 visant à éviter les pertes de temps et à maintenir le rythme des matches lors des rentrées de touche et des coups de pied de but. Si cette limite de temps est dépassée, la remise en jeu est effectuée par l'équipe adverse.

Procédure

Si l'arbitre estime que l'équipe chargée d'effectuer la rentrée de touche / le coup de pied de but en retarde délibérément l'exécution :

- L'arbitre peut indiquer au joueur concerné, verbalement et/ou en donnant un coup de sifflet, qu'il doit se dépêcher / ne doit pas retarder la reprise du jeu.
- Pour lancer le **décompte des cinq secondes** (qui peut débiter sans que les indications ci-dessus aient été données), l'arbitre :
 - donne un coup de **sifflet**,
 - **signale** clairement avec la main / le bras que le jeu doit reprendre,
 - effectue un **décompte** visuel **de cinq secondes** main levée ; ce décompte visuel peut être accompagné d'un décompte verbal, le cas échéant.
- Si le ballon n'est pas en jeu à la fin du **décompte de cinq secondes**, l'arbitre :
 - accorde la rentrée de touche à l'équipe adverse, qui doit l'effectuer depuis le même endroit que la rentrée de touche initiale ; ou

- accorde un corner à l'équipe adverse, qui doit l'effectuer du côté du terrain le plus proche de l'endroit où le coup de pied de but devait être exécuté.
- Si la touche / un corner est accordé(e) à l'équipe adverse, un avertissement est infligé uniquement si le joueur concerné ou l'un de ses coéquipiers retarde ensuite excessivement la reprise du jeu par l'équipe adverse.

L'arbitre ne doit pas nécessairement attendre qu'un joueur soit en possession du ballon pour lancer le **décompte de cinq secondes**. Le décompte peut également être lancé si le joueur retarde délibérément la reprise du jeu :

- en allant récupérer le ballon lentement ;
- en se plaçant au mauvais endroit pour effectuer la rentrée de touche ;
- en plaçant le ballon au mauvais endroit pour effectuer le coup de pied de but.

Le but du décompte étant de maintenir le rythme du match en empêchant les pertes de temps lors de l'exécution des rentrées de touche et des coups de pied de but, le joueur ne doit pas être pénalisé s'il est en train d'effectuer la rentrée de touche / le coup de pied de but au moment où l'arbitre arrive à la fin du décompte.